

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

Samedi 21 mars 2009
à Morges, organisée par le FC Forward-Morges

<u>Présidence</u> :	Monsieur Dominique Blanc
<u>Secrétaire du procès verbal</u> :	Madame Sylvia Huguenin, secrétaire à l'ACVF
<u>Clubs convoqués</u> :	143 clubs
<u>Présents</u> :	136 clubs
<u>Absents</u> :	7 clubs
<u>Membres du Comité central présents</u> :	MM. Dominique Blanc, Président, Michel Dumusc, vice-président, Jeanne-Hélène Dénéreaz, Gérard Vontobel, Pierre-André Martin, Lino Campigotto, Georges Guinand, Michel Despland et Jean-Marc Vallélian, membres

M. Dominique Blanc, président central du Comité Central de l'ACVF, ouvre la séance à 10h00 en souhaitant la bienvenue aux délégués de notre football national et cantonal ainsi qu'aux représentants des différentes autorités.

Assemblée historique puisque c'est la première fois qu'elle se tient au printemps en conséquence de l'annualisation des comptes.

Parole est donnée à M. Blaise Jotterand, Président du Forward-Morges club fêtant son 110^{ème} anniversaire.

M. Dominique Blanc cite les représentants des différentes autorités :

- des autorités cantonales, M. Jacques Perrin, Président du Grand Conseil vaudois
- des autorités communales, Mme Nuria Gorrite, Syndique de Morges
- de l'ASF, MM. Pierre Cornu et Florian Burdet
- du délégué de la Ligue Amateur, M. Jacky Marcuard
- de la 1^{ère} Ligue, M. Marco Di Palma

- de l'UEFA, M. Jacques Antenen
- de l'Association Team Vaud, M. Stéphane Nellen
- de nos présidents d'honneur, MM. D. Mellet, N. Allaz et J. Marcuard
- de nos membres d'honneur,
- de l'Association Satus de football vaudois, M. Eric Moreillon
- de notre délégué à la Ligue Amateur, M. Pierre-Olivier Tavel
- des associations amies, ACGF, ANF, AFF, AVF, ZFV, NSWFV, et AJF
- de la Ligue Romande, M. Daniel Guillemin
- du Groupement vétérans ASF, section Vaud,
- des sociétés amies, les « 7 Grands » - Les Jeunesses campagnardes et la sté des Musiques vaudoises.
- du SEPS, M. Marcel Parietti
- de la LICRA, M. Tidiane D'Ouwara et M. Jacques Kung
- des membres des différentes commissions de l'ACVF, les anciens membres actifs des commissions ainsi que le représentant de la presse vaudoise, M. Besançon, Journal de Morges et de La Côte.

Sont excusés, entre autre, la Préfecture du District et MM. Ralph Zlokzower et Peter Gilliéron, respectivement Président et secrétaire général de l'ASF.

Parole est donnée à Mme Nuria Gorrite, Syndique de Morges.

Ordre du jour

1. Signature de la liste de présences

144 clubs convoqués, 136 clubs présents à l'ouverture de l'assemblée, majorité absolue 68, majorité des $\frac{3}{4}$, 102.

Les clubs ont été convoqués conformément à l'art. 12 de nos statuts, l'assemblée est donc valablement constituée dans le sens de l'art. 11 des statuts de l'ACVF. Le président rappelle que les dispositions de l'art. 15 des statuts font foi dans les décisions à prendre par les délégués.

Majorité des $\frac{3}{4}$ = modifications des statuts.
Majorité relative = toutes autres décisions.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs, les Présidents suivants : MM. Jean-Michel Bissat (FC La Sallaz), Stéphane Sahli (FC Allaman) et Jacques Pache (FC Cheseaux).

Hommage aux disparus

Un moment de silence est observé par l'assemblée pour la disparition de Mlle Emmanuelle Cornu, fille de M. Stephan Cornu, entraîneur de Team Vaud, Ghislaine Vanazzi, épouse de Silvano Vanazzi, membre du Comité de notre section des Seniors, Sylvere Martin, senior du FC Chêne-Aubonne et Roland Marendaz, arbitre international vaudois ainsi qu'à tous les êtres proches et chers qui ont quitté l'un ou l'autre d'entre nous durant cette année.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale à Ecublens le 23 août 2008

Le procès-verbal de l'assemblée a été envoyé aux clubs par courrier électronique (et par papier pour les adresses en retour) et a paru également sur le site Internet le 17 décembre 2008.

Ce dernier est accepté et les remerciements vont à son auteure Mme Sylvia Huguenin.

4. Rapport du Comité Central

Pas de bilan maintenant car nous avons qu'une demi-saison d'activité. Il sera fait en fin de saison. Pour rappel, nous avons décidé, déjà l'année dernière, d'alléger fortement les rapports des commissions, du fait des publications innombrables, en cours de saison, sur notre site, en imprimés ou encore dans « Flash Foot ». De plus sur simple demande, l'un ou l'autre de ces documents sera envoyé sous forme de papier par notre secrétariat. Prochainement, nous formerons un groupe de travail concernant l'archivage de toutes ces données pour en faire une sorte de médiathèque à l'usage des étudiants et du public intéressé.

Rapport du Président central

Il a été publié sur notre site en date du 24 mars 2009 et joint à ce PV.

Parole est donnée à M. Jacques Perrin, Président du Grand Conseil vaudois

5. Rapport financier et rapport des vérificateurs des comptes

Jean-Marc Vallélian, chef des finances

Afin de pouvoir annualiser les comptes dès 2009, l'exercice qui vous est soumis n'est que de 6 mois. Dès lors, nous n'avons pas toutes les participations de l'ASF et de la LA. Le Fonds du Sport a respecté ses engagements puisqu'il nous verse l'argent en décembre mais nous les utilisons que le premier semestre 2009.

Quant aux diverses recettes qui concernent la première demi-saison, nous encaissons une partie des cotisations (6 mois) et aussi moins d'amendes. Au niveau des produits, la situation peut être favorable et être considérée comme réjouissante mais les dépenses sont là et difficilement compressibles.

Le secrétariat se trouve avec une charge respectée par rapport au budget à 4'000.--, 5'000.--francs près mais des mesures vont être prises sur les frais du secrétariat, comme par exemple les frais d'envoi.

La Commission des arbitres dépasse son budget du fait qu'elle développe de plus en plus ses activités pour former les nouveaux arbitres.

La Commission juniors et le département technique nous donnent de bonnes surprises avec le financement qu'ils trouvent.

La Commission des seniors est stable.

La Commission du football féminin, qui dépasse son budget de 8'000.--, le doit surtout à la gestion des Teams M 14 et M 16, qu'elle doit assumer contrairement aux Teams des juniors pris en charge par Team Vaud. A l'avenir, il n'en sera plus ainsi, les Teams féminins seront financés par un autre biais.

Donc, en regard du budget pour les 6 mois de 2008, c'est-à-dire les 6 derniers mois, nous avons un résultat équilibré mais il a nécessité une diminution des réserves.

Dans le cadre du bilan, les réalisables sont importants. Malgré le fait que c'est une période transitoire (nous ne pouvons pas tenir compte d'un résultat de 6 mois), la situation est saine.

Après vérification par notre fiduciaire « Fiduswiss SA » à Aigle, M. Ansermoz, les clubs ci-après ont reçu le mandat de contrôler les comptes du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008. Cette vérification s'est faite en nos locaux le 10 mars 2009, en présence des présidents des commissions de l'ACVF :

FC Ependes , FC Rolle, FC Ecublens et FC Corcelles-Payerne.

La parole est donnée au représentant, désigné par la commission pour rapporter, M. Daniel Roulet, président du FC Ependes.

Il est demandé à l'assemblée d'approuver les comptes (vote par carte levée)

Nos remerciements aux vérificateurs, notamment aux clubs d'Ependes et de Rolle qui restent en 2009. Ils garantissent une continuité dans cette période de transition.

Comme à chaque assemblée, notre Président rappelle aux clubs qu'ils doivent être à jour financièrement, sinon il sera prononcé un boycott et les équipes ne commenceront pas le 2^{ème} tour. Pour cette demi-saison, il s'agit de : FC Hermandad Espagnol, UPM Cazard, FC Vila Mea, Etoile Lausanne et FC Espagnol-Morges, qui sont priés de se mettre à jour immédiatement.

Parole est donnée à M. Pierre Cornu, Président de la Commission Pénale et de Contrôle et délégué de l'ASF

6. Approbation du rapport du Comité central et rapport financier

Le rapport du Comité central est approuvé par l'assemblée. Elle accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au Comité central de sa gestion ainsi qu'aux vérificateurs des comptes, de leur mandat.

7. Budget de l'année 2009

Jean-Marc Vallélian, chef des finances

Nous comptons sur CHF 1'246'000.— de recettes. L'ASF sera un peu plus sollicitée. Nous pouvons compter sur l'appui du Fonds du Sport qui représente 1/6^{ème} de notre budget recettes. Nous attendons aussi des apports concernant le sponsoring ainsi que du Team Vaud du fait de l'augmentation de notre collaboration.

Pour 2009, les charges du secrétariat et du Comité augmentent de CHF 80'000.—par rapport à la saison 2007-08, mais on se tient par rapport au 6 mois de 2008, année au cours de laquelle elles sont de CHF 300'000.—pour 6 mois. Ainsi 12 mois correspondent à CHF 600'000.-- La Commission des arbitres aura un appui supplémentaire vu son développement pour la formation des arbitres. Statu quo pour la Commission des Juniors et un budget baissé pour la Commission des Seniors. Quant à celui de la Commission du Football féminin, il sera nettement restreint mais nous attendons un appui de l'ASF et de Team Vaud. On est en présence d'un budget équilibré.

Le budget pour l'année 2009 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

8 Discussions et décisions sur les propositions du Comité Central de l'ACVF et des clubs, ainsi que sur toutes les questions intéressant les ligues inférieures.

Aucune proposition ne nous est parvenue dans les délais.

La parole est donnée aux divers membres des Commissions

8.1 Gérard Vontobel, Commission de Jeu et Fair-play

Les sanctions sont visibles le mercredi matin dès midi. Par souci d'économie, nous n'enversons plus les feuilles jaunes. Ces documents seront envoyés uniquement sur demande des clubs.

Concernant les changements libres en 4^{ème} et 5^{ème} ligue, un questionnaire a été adressé aux clubs ainsi qu'aux arbitres. Les statistiques ont donné entière satisfaction et l'essai continue encore pour les deux prochaines saisons.

8.2 Michel Despland, Commission des arbitres

Promotion de la fonction d'arbitre – Encouragement aux clubs :

En fin d'année 2008, des clubs ont été crédités de Frs 100.- par arbitre mini définitivement nommé à ce poste, après deux tours de période probatoire. D'autres ont été crédités de Frs 200.- par ex-arbitre mini devenu définitivement arbitres ASF. MD suggère aux clubs concernés d'adresser un petit mot de remerciements à leurs arbitres. A relever que les arbitres mini constituent la catégorie la plus importante des directeurs de jeu. Avec 206 adolescents de 14 à 18 ans qui officient tous les samedis

matins pour diriger les matches de juniors D, c'est pour l'ACVF un vivier conséquent pour de futurs arbitres ASF puisque 50 % des candidats ASF inscrits aux cours débutants de Ste-Croix proviennent des arbitres mini.

Nombre de matchs – Nombre d'arbitres :

Une constatation a été faite sur deux périodes de convocation de septembre et octobre 2008 sur les matches qui devaient se dérouler le dimanche et qui se sont joués le samedi : **38** arbitres supplémentaires ont dû être engagés le samedi pour la 1^{ère} période et **52** pour la 2^{ème}.

- Faut-il imposer les dates des jours des matches ?
- Refuser l'avance des dates de matches ?
(L'AFF limite les changements de dates de matches, car l'effectif des arbitres n'est pas suffisant le samedi).
- Jouer sans arbitre, c'est contraire au règlement de jeu.
- Augmenter le nombre de matches des arbitres (2 par jour) ? Impensable !

Seule solution, augmenter l'effectif des arbitres.

Actuellement, c'est 1 arbitre pour 2 équipes (catégorie des actifs, seniors et Juniors A). Proposition de la CA au Comité central, dès la saison 2010-11, 1 arbitre pour 2 arbitres pour toutes les équipes du football à 11.

Le dossier est ouvert et des contacts seront pris avec les clubs.

Rappel concernant les modalités : On ne peut pas accepter, dans le quota arbitres/clubs, un arbitre qui officie pour une autre région.

Lors des matches d'entraînement de 2^{ème} ligue, il est rappelé de demander un trio arbitral. Il y a encore des clubs que ne respectent pas les modalités.

La traditionnelle « séance clubs » est agendée au samedi 15 août 2009 et sera organisée par le FC Echichens.

8.3 Michel Dumusc, Commission des compétitions

Concernant les modalités de promotion en 2^{ème} ligue inter, les présidents de 2^{ème} ligue, réunis dans une séance il y a environ 1 année, ont décidé que les 2 premières équipes des 2 groupes méritaient de faire les finales, selon le schéma suivant :

1^{er} du groupe 1 contre le 2^{ème} du gr. 2 et le 1^{er} du groupe 2 contre le 2^{ème} du groupe 1, sur terrain neutre, 1 seul match. Puis les 2 vainqueurs jouent une finale aller-retour. Le vainqueur est promu en 2^{ème} ligue inter pour la saison 2009-10. Le titre de champion vaudois sera décerné à l'équipe qui aura réalisé le meilleur résultat lors de la saison régulière.

Suite à la conférence des Présidents du mois de février 2009, il a été voté, pour avoir 2 clubs vaudois promus en 2^{ème} ligue inter à la fin de la saison 2009-10. Résultat : 10 pour, 3 contre. Concernant la désignation des promus, elle se fera, sous forme de finales, comme l'on décidé les présidents de 2^{ème} ligue, avec les 2 premières équipes de chaque groupe (même schéma que cité plus haut). Les 2 vainqueurs seront promus en 2^{ème} ligue inter pour la saison 2010-11.

La finale de la Coupe vaudoise, nouvelle formule, aura lieu le 17 mai 2009 à Nyon et en ouverture se déroulera le match de Challenge League entre le Stade Nyonnais et le FC Yverdon-Sport.

8.4 Georges Guinand, Commission des juniors

Lors de l'AG du 23 août 2008 à Ecublens, la proposition des 3 clubs (FC Echichens, FC St-Sulpice et FC Forward-Morges), soumise à la Conférence des Présidents des 13 associations a été acceptée. Elle a été ensuite transmise au Département Technique de l'ASF qui l'a légèrement modifiée comme suit :

Les clubs de 2^{ème} ligue régionale et intercantonale ont au minimum 2 équipes de juniors B,C, D ou 30 juniors dans ces mêmes catégories. Liberté est donnée aux associations d'appliquer cette règle aux clubs également de 3^{ème} ligue. Cette dernière proposition passera ensuite au Conseil de l'Association, formé de la LA, de la 1^{ère} Ligue et de la Swiss Football League courant 2009. Les clubs seront informés de la décision définitive.

Dates à retenir :

20.04.2009, réunion pour les responsables juniors et coach J+S à Echallens

06.05.2009, coupe scolaire Crédit Suisse à Chavannes

06.06.2009, Graines de foot, qualifications

20.06.2009, Graines de foot, finales à Lausanne

21.06.2009, 1^{er} tournoi Stéphane Chapuisat à Lausanne

La sélection M14 s'est qualifiée pour les finales suisses afin de défendre son titre.

Les camps de Gimel ont obtenus le label de qualité décerné par l'ASF.

Suite aux décisions des Chambres fédérales, 2 cours J+S Kids seront mis sur pied en 2009. Date à agender, le vendredi 5 mars 2010, soirée de gala à Servion qui marquera les 10 ans de Graines de foot.

8.5 Lino Campigotto, responsable informatique Internet

En ce qui concerne le Be-ToleranT, le test avec les juniors 2^{ème} degré s'était très bien passé. La 2^{ème} année, la LA a proposé qu'il soit distribué et appliqué dans toutes les régions de Suisse. La présentation faite dans les séances décentralisées a montré que tout le monde était partant. Sur le site, il était mentionné qu'aucune équipe sélectionnée ne pouvait refuser le Be-ToleranT. (juniors et actifs en compétition avec enjeu). Au niveau des juniors pas de problème. Avec une des équipes « actifs » cela ne s'est pas du tout bien passé (propos inadmissibles sur le site du club en question) et ceci, avant que le match soit joué. Pour finir, la décision a été prise par le Comité central de faire arbitrer ce match par un arbitre ASF.

Le résultat de ces difficultés rencontrées par les clubs lorsqu'ils sont concernés par Be-ToleranT et leur réticence à jouer le jeu fait qu'aujourd'hui une décision irrévocable a été prise par le Comité Central.

Il n'y aura plus de matches Be ToleranT préconisés par l'ACVF. S'il doit y en avoir c'est sur demande d'un club qui aura trouvé l'adversaire d'accord de disputer un match sous l'égide du concept Be ToleranT.

En collaboration avec le FC Forward-Morges, nous innovons avec la « Nuit du Foot » afin de remettre les mérites sportifs, trophées, récompenses, etc. qui étaient jusque là

distribués à l'assemblée générale, et surtout à faire la fête et partager un moment d'émotion. Deux représentants par club seront invités. Elle se déroulera cette année le 27 juin 2009 à la Patinoire de Morges selon le programme mis sur pied par le Comité d'organisation. (Match de gala, repas, remise des Vaud'Or, tombola, anniversaire de Stéphane Chapuisat). Cette manifestation se déroulera chaque année, le dernier samedi du mois de juin.

9. Nomination des clubs vérificateurs des comptes

Comme indiqué, les 4 clubs ont été élus à Ecublens jusqu'à fin 2009. Il n'y a donc pas d'élection cette année.

10. Désignation du lieu de la prochaine assemblée ordinaire des délégués

L'assemblée générale aura lieu le samedi 13 mars 2010 et organisée par le FC La Sarraz-Eclépens. Quant à la « Nuit du Foot » elle a été confiée au Stade Payerne pour le 26 juin 2010.

11. Divers

Pas de questions.

Honneurs

Michel Despland appelle les Présidents et Membres d'honneur de l'ACVF afin qu'ils se présentent aux délégués et leur adresse de vifs remerciements pour leur présence à chaque assemblée.

Après 40 ans au service de l'arbitrage du football suisse en tant qu'arbitre, arbitre assistant en LNA, chef de l'instruction et convocateur des arbitres, M. Alain Maget est nommé Membre d'honneur de l'ACVF.

Parole est donnée à Jacky Marcuard, membre du Comité de la Ligue Amateur

Il nous apporte le salut de la LA et rappelle que le public romand doit se déplacer en nombre à Genève le 1^{er} avril 2009 pour le match Suisse-Moldavie. Félicitations à Dominique Blanc qui a su faire accepter le 2^{ème} promu en 2^{ème} ligue inter. Ça n'ira pas sans difficulté puisque la LA a décidé de rester toujours avec ses 5 groupes de 14 ce qui entraînera 17 relégués à la place de 16.

Remerciements à tout le personnel du secrétariat de l'ACVF y compris Pablo Iglesias avec remise d'une sympathique attention. A l'issue de l'assemblée des produits de Champagne sont offerts à toutes les dames présentes à l'assemblée générale.

12. Contre-appel

Deux clubs sont absents, il s'agit du FC Vila Mea et du FC Yverne.

La séance est levée à 12h05.

La secrétaire
S. Huguenin
Le Mont-sur-Lausanne, le 10 août 2009